

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 54

Artikel: Charles-Guillaume Schriwaneck
Autor: F.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Charles-Guillaume Schriwaneck.

Quelque temps après la révolution de 1830, on vit arriver à Lausanne un jeune artiste de l'orchestre de *Rouen*, que des mésintelligences de famille avaient engagé à renoncer à une position brillante pour chercher, loin de ses foyers, une nouvelle patrie et une nouvelle sphère d'activité au sein des montagnes de la Suisse. Enfant de la fortune, comme il s'appelait quelquefois dans les heureux moments d'une gaieté franche, quand il se trouvait avec ses amis, il portait tout ce qu'il possédait dans la caisse de son instrument, *omnia sua secum portans*, comme dit un proverbe latin, qui peint si bien l'aimable insouciance du favori des Muses et des maîtres du gai savoir.

A cette époque, la famille Hoffmann concentrait en elle presque tous les rayons de l'art musical à Lausanne, et se faisait connaître à tous les artistes de passage par l'appui qu'elle leur prêtait et l'empressement avec lequel elle s'efforçait de leur procurer les moyens de couvrir les frais de leur séjour, ou de continuer leur route. Schriwaneck ne tarda pas à se faire apprécier par les frères Hoffmann par son talent distingué comme pianiste et comme violoncelliste; d'ailleurs, il n'était pas difficile de découvrir immédiatement en lui le descendant d'une famille d'artistes, l'ancien élève du Conservatoire de Paris, et l'habile maître formé par les orchestres de la capitale et de la province. Marchant sur les traces de Mozart, le jeune Schriwaneck, âgé seulement de sept ans, avait déjà remporté les suffrages du public, en jouant du piano dans les concerts d'*Amsterdam*, sa ville natale, et, à l'âge de treize ans, on l'avait nommé premier violoncelliste du théâtre de *Nantes*. Ce talent précoce, développé et mûri par les études, sa grande capacité comme professeur de musique, son amabilité et sa politesse facilitèrent à la famille qui le protégeait la tâche de lui créer une position très-honorable à Lausanne. Ne trouvant dans ses premières démarches que des personnes bienveillantes qui l'encourageaient, le jeune artiste n'eut pas de peine à faire valoir ses connaissances et à tirer parti des moyens dont il disposait pour assurer son existence.

Au bout de quelques années, il se vit à la tête des études et des productions musicales de la ville de Lausanne; la cordialité et la bonhomie des habitants, la gaieté qui régnait dans les relations sociales de l'époque ne lui firent nullement regretter les pays qu'il venait de quitter et finirent même par fixer sa résolution de

se faire naturaliser et de contracter de nouveaux liens de mariage. Dans l'année 1838, on inaugura la nouvelle Académie, le Collège cantonal, et, quelque temps après, on fonda l'Ecole industrielle et l'Ecole supérieure des jeunes filles. Schriwaneck fut chargé de l'enseignement de la musique vocale dans ces établissements et s'en acquitta à la satisfaction de ses supérieurs et des autorités scolaires. S'il avait persévéré dans cette bonne voie, en continuant à donner ses leçons avec grande exactitude, il se serait épargné bien des ennuis; mais quelques difficultés qu'il eut avec des artistes qui lui enlevaient une partie des sympathies du public, blessèrent et irritèrent tellement son cœur susceptible, qu'il quitta Lausanne pour entreprendre un voyage musical, dont il ne retira pas tout le profit qu'il espérait. Sans aucun doute, son grand talent fut partout apprécié, et les journaux de la Belgique font une mention très-honorable des concerts d'orgue et de violoncelle que son compagnon et lui donnèrent dans différentes localités de ce pays; néanmoins, les résultats obtenus ne furent pas de nature à les engager à continuer leur voyage.

Schriwaneck revint à Lausanne pour reprendre ses premières occupations, beaucoup plus solides et plus lucratives. Il ne fut pas plus heureux quelques années après, lorsqu'il partit une seconde fois pour le Midi de la France, afin de se charger d'un emploi que sa fille lui avait procuré. Désillusionné et presque dégoûté du monde, il revint dans sa patrie d'adoption, à laquelle il ne demanda plus qu'un tombeau pour y trouver le véritable repos de l'homme. Il est mort à Lausanne, le 3 décembre 1866, regretté par ses amis et connaissances, et laissant pour son instrument de prédilection, une lacune difficile à remplir. La vivacité et l'élégance de son jeu resteront en bon souvenir chez tous les amis de la musique qui ont eu le plaisir de l'entendre.

Un proverbe dit que là où il y a beaucoup de lumière, il y a aussi beaucoup d'ombre; ce proverbe peut être appliqué à l'habile artiste que Lausanne vient de perdre; il avait ses défauts, nous ne voulons pas les nier; mais la partie lumineuse de ses bonnes qualités l'emporte de beaucoup sur le côté sombre de ses défauts et de ses faiblesses. Il avait le cœur excellent, et bon nombre d'artistes étrangers, qui s'adressèrent à lui pour leur venir en aide, n'ont qu'à se louer de l'empressement qu'il mettait à les appuyer, non-seulement de son talent, mais encore de sa propre bourse.

Nous savons que Schriwaneck a rempli pendant trois

ans, sans rétribution aucune, les fonctions d'organiste, pour aider à la famille d'un confrère malade. Nous avons assisté à une collecte où Schriwaneck a donné l'exemple de la plus noble générosité. Que la terre lui soit légère, et que quiconque s'approchera de son tombeau se souvienne de ces paroles : *De mortuis nihil nisi bene!* F. N.

Le fromage suisse.

On sait qu'il s'est formé en Suisse, il y a trois ou quatre ans, une société qui, sous le nom de *Société d'économie alpestre*, s'est proposée d'étudier les moyens de rendre nos pâturages alpestres plus productifs, de lutter contre le dépérissement auquel ils sont condamnés si on ne leur restitue pas tous les éléments nutritifs qui leur sont enlevés chaque année sous la forme de beurre, de fromage, etc., sans compter les dégâts que commettent les eaux en entraînant dans la plaine et jusqu'au fond des mers les terres qui recouvrent le roc aride. Les études auxquelles la société s'est livrée jusqu'ici ont déjà produit de bons résultats et ont été suivies d'expérimentations pratiques, faites dans quelques pâturages de la Suisse centrale.

Aujourd'hui, la Société d'économie alpestre prend l'initiative d'une enquête sur l'industrie fromagère en Suisse. Elle s'est inquiétée, et à juste titre, du peu de succès que les fromages suisses ont obtenu dans les dernières expositions étrangères, et elle veut rechercher les causes de cette sorte de défaveur qui pourrait avoir des conséquences immenses pour l'une des principales industries de notre pays. Y a-t-il eu indifférence de la part de nos principaux producteurs, qui ont laissé la Suisse occuper un rang secondaire dans les expositions de ces dernières années, en n'envoyant pas des produits capables de soutenir la concurrence étrangère? Ou bien, notre industrie fromagère, sans avoir dégénéré, n'aurait-elle pas fait des progrès suffisants pour conserver le rang incontestable qu'elle occupait il y a quelques années? Ne pourrait-on remplacer l'énorme importation de beurre qui se fait en Suisse par une fabrication indigène? Ne pourrions-nous pas fabriquer dans le pays même les espèces de fromages que nous importons, le Limbourg par exemple, qui paraissent aujourd'hui jouir d'une plus grande faveur que notre classique Gruyère? Voilà tout autant de questions dont la solution n'est pas indifférente à un pays tel que le nôtre, essentiellement agricole et qui, s'il n'y prend pas garde, pourrait perdre peu à peu ses principaux débouchés sur le marché européen. Les travaux les plus récents du bureau fédéral de statistique montrent que les bêtes à cornes de la Suisse représentent un capital de 158 millions; l'exploitation d'un pareil capital et le revenu qu'il est capable de fournir ne sont pas choses à abandonner à une sage routine et aux habitudes du bon vieux temps.

La Société d'économie alpestre a pensé que le moyen le plus pratique de procéder à l'enquête dont nous venons de parler serait d'organiser une exposition suisse des produits des laiteries ou fromageries. Cette exposition, comme le dit la circulaire de la société, ne serait pas une exposition à effet, avec une mise en scène dis-

pendieuse, mais une réunion modeste, quoique aussi complète que possible, des produits des laiteries de la Suisse, comme enseignement pour notre population rurale, comme élément d'études pour les hommes spéciaux et comme stimulant pour nos fabricants. Une organisation peu coûteuse permettra des sacrifices d'autant plus grands pour les primes, pour les facilités à accorder aux exposants, et pour l'examen sérieux des diverses questions qui se rattachent à cette enquête.

Il ne s'agit pas seulement, on le comprend, de réunir dans une salle, sur des tables bien alignées, de beaux fromages, du beurre *appétissant* et de grandes pyramides de *vacherins*; il faut surtout constater l'état actuel de notre industrie laitière, les exigences de la consommation et les améliorations dont cette industrie est susceptible. Il faudrait répondre d'une manière complète aux questions suivantes :

1° Quels sont les meilleurs fromages gras, mi-gras et maigres de la Suisse?

2° Où les fabrique-t-on et comment peut-on se les procurer?

3° Quels sont leurs prix respectifs? — Lesquels paient le mieux le lait qui sert à le fabriquer?

4° Où fait-on le meilleur beurre (sérail, sucre de lait, etc.)? — Comment peut-on se le procurer?

5° Les produits des sociétés de laiterie valent-ils plus ou moins que ceux des particuliers qui fabriquent pour leur compte? — Ceux de la plaine valent-ils ou non ceux des Alpes?

6° Comment, en général, le lait s'utilise-t-il avec le plus de profit?

Il faut, pour résoudre ces questions, non-seulement le spectacle d'une exposition, mais le concours actif de tous ceux qui s'intéressent à cette branche importante de notre agriculture nationale. Notre canton, par ses nombreuses associations de fromagerie, doit intervenir pour une part importante dans la solution de questions qui l'intéressent au plus haut degré. Nous aimerions voir le bureau de statistique prendre l'initiative d'une enquête spéciale pour le canton de Vaud, afin de faciliter d'autant plus la tâche que s'est imposée la Société suisse d'économie alpestre.

L'exposition aura lieu à Berne du 1^{er} au 15 septembre 1867. Un jury de 10 membres, choisis dans les cantons où la fabrication des fromages est la plus importante, dirigés par le président de la Société d'économie alpestre, aura pleins pouvoirs pour s'adjoindre d'autres hommes spéciaux, afin d'étudier à tous les points de vue les objets exposés.

Il ne faut pas s'étonner que le comité de la société d'économie alpestre ait fixé l'exposition suisse des produits des fromageries à une époque qui coïncide avec celle de l'exposition universelle de Paris. Ces deux exhibitions ont des buts différents et ne peuvent se nuire l'une à l'autre. A Paris, les exposants vont faire apprécier leurs produits sur le marché général du monde entier et cherchent à se créer de nouveaux débouchés; les jurys auront déjà fait connaître leur opinion lorsque s'ouvrira l'exposition de Berne, et il sera très-opportun de connaître le jugement qui aura été porté sur les produits de l'industrie suisse, comparée à celle d'autres pays. A Berne, au contraire, on tiendra compte